



Un objectif de la CGT-NOTARIAT

DÉFENDRE LE NOTARIAT AVEC VIGUEUR

Elle l'a fait, en 2008, lorsque le Gouvernement a voulu fondre le notariat dans une profession unique du droit.
Elle l'a fait, en 2014, lorsque le notariat et son tarif ont été menacés dans le cadre du projet de loi MACRON.

POURQUOI ?

Parce que le Notariat est l'outil de travail des salariés

Défendre votre outil de travail, c'est défendre vos emplois, vos salaires, votre couverture sociale (CRPCEN), et donc tout ce qui fait votre statut social.

Parce que le Notariat assure un service public du droit pour les citoyens, dans un cadre déontologique qui les protège des dérives du secteur marchand.

AUCUNE AMBIGUÏTÉ

La CGT, en défendant le Notariat, est fidèle à sa mission de défense des intérêts des salariés.

Et pour des négociations favorables aux salariés, mieux vaut un Notariat en bonne santé. L'expérience le prouve.

La CGT privilégie la négociation, y compris avec les Pouvoirs Publics, mais elle use, si nécessaire, des moyens d'action que permet la loi Républicaine. Notamment le droit de manifester, qui est un fondement de notre démocratie

La CGT inscrit toujours son action dans un cadre Républicain, quelque soit le gouvernement en place (c'est son indépendance). Il n'y a pas de "casseurs" à la CGT, et ceux qui font l'amalgame sont coupables de manœuvres politiciennes.

Appel aux salariés du Notariat

Ceux qui accusent la CGT de "bloquer la France" font de la politique politicienne, pour affaiblir son action de défense de vos droits - La CGT défend vos intérêts, rien d'autre.

Dans ce seul but, donnez-lui par votre vote la force nécessaire